

NG

Numéro 7 - Septembre 2019

NOUVEAU GENEVOIS
MAGAZINE DU PLR GENÈVE

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

**AVANCER
ENSEMBLE**

www.plr-ge.ch

EDITO

*Une Université d'été
sous le signe de la durabilité*

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

*Découvrir les résultats
des réflexions*

**VOTEZ
PLR!**

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

P.16

Agenda

SEPTEMBRE	OCTOBRE	DÉCEMBRE	MAI
<p>28 SEPTEMBRE 2019</p> <p>Stand des élections fédérales De 11h à 14h sur la Place du Molard</p>	<p>5 OCTOBRE 2019</p> <p>Stand des élections fédérales De 9h30 à 12h30 sur la Marché de Rive</p>	<p>5 DÉCEMBRE 2019</p> <p>Assemblée des délégués à Chêne-Bourg Détails suivront sur plr-ge.ch</p>	<p>14 MAI 2020</p> <p>Assemblée générale Détails suivront sur plr-ge.ch</p>
	<p>12 OCTOBRE 2019</p> <p>Stand des élections fédérales De 9h30 à 12h30 sur la Marché de Rive</p>	<p>MARS</p> <p>19 MARS 2020</p> <p>Assemblée des délégués à Meyrin Détails suivront sur plr-ge.ch</p>	<p>JUIN</p> <p>25 JUIN 2020</p> <p>Assemblée des délégués à Veyrier Détails suivront sur plr-ge.ch</p>

Sommaire

EDITO	P. 3	DOSSIER	P. 10-23	FÉDÉRALES 2019	P. 24-29
Une Université d'été sous le signe de la durabilité		Université d'été		La prochaine législature sera cruciale. Avançons ensemble !	
		Conférence de Patrick Odier		L'économie au service de l'emploi	
		La gouvernance entrepreneuriale en matière de durabilité		Environnement : voir loin et clair	
		La politique environnementale et climatique		Stoppons la hausse des primes d'assurance maladie	
		Les actions locales en matière de développement durable		Vivre dignement de son activité professionnelle	
				Fiscalité et mobilité : le PLR croit en la liberté	

LE NOUVEAU GENEVOIS EN VERSION ÉLECTRONIQUE

Il est dorénavant possible de recevoir le *Nouveau Genevois* par mail à la place de l'envoi postal. Envoyez-nous un mail à info@plr-ge.ch si vous souhaitez bénéficier de cette possibilité.

... et plus encore ! Bonne lecture !

Edito



Par Jérôme Laederach,
vice-président du PLR Genève

Une Université d'été sous le signe de la durabilité

S'il est peu constructif de délibérer sur la paternité d'une politique environnementale, responsable, sociale et solidaire, un parti gouvernemental ne peut pas s'exonérer d'un sérieux examen de ses positions vis-à-vis de l'évolution de notre société, du modèle économique et de ses conséquences.

Le positionnement de chaque citoyen face aux enjeux environnementaux et sociétaux ne peut qu'être renforcé par des engagements affirmés et assumés des acteurs dirigeants et politiques.

L'Université d'été est un événement annuel propice à la fois pour sortir de certaines logiques strictement partisans, mais aussi pour être à l'écoute des sensibilités et compétences des membres du PLR. Elle est l'occasion de confirmer certaines orientations, mais aussi de se questionner sur les réformes nécessaires.

L'évolution des gouvernances des entreprises est l'une de ces réformes. Sans rentrer dans la spécificité des modèles d'or-

ganisation, sociocratique voire holocratique, des véritables changements de culture doivent être initiés. L'environnement de travail doit permettre à chaque collaboratrice et collaborateur d'être engagé dans l'expression de sa responsabilité au service de la mission de l'entreprise. Et cette mission doit désormais se décliner selon des principes de durabilité, base de chaque décision, de la stratégie à sa mise en œuvre. L'employeur doit pour cela être exemplaire et faire preuve d'un *leadership* inspirant.

Je suis très reconnaissant de la confiance qui m'a été donnée pour mettre en place cette Université d'été sur les engagements sociétaux et environnementaux du PLR genevois.

Par une introduction magistrale de Patrick Odier dans le cadre de la certification B-Corp du groupe Lombard Odier, précédant trois ateliers thématiques sur la gouvernance entrepreneuriale en matière de durabilité, sur la politique climatique et sur les actions locales en matière de développement durable, d'économie sociale et solidaire, cette journée a inspiré plus de 100 membres.

Le débat ne doit pas se concentrer sur qui récupère à son profit les fruits menés par d'autres. La détermination de tous doit être saluée et les nombreuses expertises au sein du PLR encouragées et reconnues au-delà de clivages stériles. A chacune, chacun, à son niveau, de s'approprier maintenant le savoir partagé et les propositions formulées, pour contribuer à la construction de la cité, finalité ultime de la politique.



RÉDACTION

Le Nouveau Genevois est l'organe officiel du PLR Les Libéraux-Radicaux Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.
13, boulevard Emile-Jaques-Dalcroze
1205 Genève
info@plr-ge.ch

ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève
T 022 818 42 42

ABONNEMENT

Paraît 9 fois par an
Abonnement (1 an): Fr. 60.–
Abonnement et adhésion au PLR: Fr. 100.–
Abonnement de soutien: Fr. 200.–

RÉDACTRICE EN CHEF

Céline Zuber-Roy
celine.zuber@plr-ge.ch



CRÉATION ET RÉALISATION

s agence

MARKETING & PUBLICITÉ

Contacter la rédaction
info@plr-ge.ch
T 022 818 42 42

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA (atar.ch)
CP 565 - 1214 Vernier

CRÉDITS PHOTOS

Bilel Melki

DOSSIER

Université d'été





Conférence de Patrick Odier

CETTE ANNÉE, L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ S'EST DÉROULÉE EN QUATRE PARTIES. AVANT QUE LES PARTICIPANTS TOURNENT ENTRE LES TROIS ATELIERS THÉMATIQUES, ILS ONT PU ASSISTER À LA PASSIONNANTE CONFÉRENCE DE NOTRE INVITÉ D'HONNEUR, PATRICK ODIER. LE NOUVEAU GENEVOIS REVIENT SUR LES POINTS SAILLANTS DE CETTE INTERVENTION.



Associé-gérant de la banque Lombard Odier depuis 1986, Patrick Odier souhaite partager l'expérience pratique qu'il a vécue lors de la certification B-Corp (norme de certification internationale en matière de durabilité d'entreprise) de son établissement. Ce fut une démarche novatrice, puisque Lombard Odier est le premier gestionnaire d'actifs mondial à obtenir ce label.

Patrick Odier commence par souligner que la notion de durabilité est un concept simple dont l'exécution est complexe. D'ailleurs, ce n'est pas la norme aujourd'hui, car il est beaucoup plus coûteux d'adopter les principes de la durabilité que de s'abstenir de le faire. Ce devrait être le contraire mais il existe encore de nombreuses résistances. Par exemple, la démarche de se faire certifier est très onéreuse et il n'est pas aisé de démontrer le caractère durable d'une entreprise. En matière d'environnement, le fardeau de la preuve devrait être inversé. Chaque entreprise devrait être encouragée à publier un rapport

sur son impact environnemental et social et ne devrait devoir se justifier que dans l'éventualité où elle prétend n'en avoir aucun.

Défendre une économie libérale est prioritaire, mais celle-ci doit intégrer dans sa stratégie la gestion des impacts sur l'environnement et la société. Il faut encourager la croissance tout en diminuant l'impact environnemental. C'est l'enjeu de la durabilité. Les entreprises concentrent plus de 80 % de toutes les activités productives de l'humanité (alimentation, loisirs, transports, santé, etc.). Durabilité et stratégie d'entreprise sont donc étroitement liées.

Actuellement, une véritable révolution est en marche. Elle touche l'ensemble des acteurs de la société. Il est temps de considérer la mission des entreprises sous un angle nouveau. Leur responsabilité ne se limite plus à générer des profits. La banque Lombard Odier se penche sur cette approche, plus particulièrement en termes d'investissement, depuis déjà 25 ans. Face aux énormes défis actuels, il faut considérer la mission des entreprises dans une approche beaucoup plus large. Il faut redéfinir leur utilité sociale et cesser de les confiner à la seule défense des intérêts de leurs actionnaires. Il faut utiliser leur formidable capacité à agir, innover et inventer pour résoudre la crise climatique, préserver la biodiversité, dépolluer la planète, assurer l'accès aux soins et l'inclusion pour tous.

Alors que l'Europe agit en établissant de nouveaux standards, la Suisse doit également se positionner. Une réglementation efficace doit être basée sur un objectif clairement défini et être établie sur la base d'une

réflexion menée en incluant tous les acteurs concernés. Pour Patrick Odier, le but le plus important à atteindre aujourd'hui est la durabilité. Selon lui, il est primordial que la réglementation ne limite pas l'action des entreprises en la matière, mais l'encourage.

Le savoir-faire et les compétences dont nous disposons en Suisse sont de précieux atouts. Le capital, lui, est un accélérateur puissant. Guider les investissements dans certains domaines peut permettre d'améliorer considérablement la performance. Une entreprise durable présente moins de risques et plus de potentiel de performance car elle crée un cercle vertueux qui séduira d'autres investisseurs. Le processus d'analyse est complexe et doit être réalisé par des spécialistes. Chaque modèle d'entreprise peut être renforcé pour tendre vers la durabilité. Il est donc utile de soutenir les nouvelles entreprises mais également les existantes. Prenons un exemple : le groupe Total n'est de nos jours pas considéré comme un acteur du secteur durable.

Aujourd'hui, la durabilité n'est pas encore entrée dans la norme car il est plus coûteux d'adopter les principes de la durabilité que de s'abstenir de le faire.



Il faut encourager la croissance tout en diminuant l'impact environnemental.

Toutefois de par sa puissance économique et ses investissements dans la production durable, Total est devenu le deuxième producteur mondial d'énergie renouvelable et l'importance de cette production en termes économiques, pour cette entreprise, est en croissance. L'orientation est donc la bonne.

Les intermédiaires financiers peuvent jouer un rôle crucial dans l'évolution vers la durabilité. Ils ont une nouvelle fonction de dialogue et d'encouragement visant l'intégration du facteur de durabilité dans leurs conseils. Patrick Odier relève qu'une analyse sur la durabilité des entreprises devrait être effectuée avant tout investissement. La demande en termes d'investissements durables est forte et en pleine croissance. D'ailleurs, ce phénomène ne se limite pas aux placements boursiers. De plus en plus de personnes sont sensibles à ce changement de paradigme. Lombard Odier a constaté une nette augmentation des postulats, surtout de jeunes talents, depuis l'obtention de sa certification B-Corp. L'obtention de ce type de

label permet aux jeunes de trouver un employeur auquel ils peuvent s'identifier car ils partagent ses valeurs.

Un dirigeant se doit de montrer l'exemple pour les générations futures. Aujourd'hui, être exemplaire pour une entreprise, c'est aussi être socialement et environnementalement responsable. En France par exemple, la modification du

code des obligations prévoit que les entreprises devront prendre en compte les pertes et profits sociaux, en plus des pertes et profits économiques. L'objectif n'est plus uniquement d'augmenter la valeur boursière d'une entreprise, mais également sa contribution à la société.

Afin d'être cohérent avec son choix d'investir principalement dans des entreprises durables, Lombard Odier a procédé à son auto-analyse. Le groupe s'est soumis aux critères exigeants de la certification B-Corp afin de démontrer que le monde

de la finance peut également apporter sa pierre à l'édifice de la durabilité. Le processus de certification a duré deux ans et il a fallu répondre à de nombreuses questions afin de mesurer les performances environnementales et sociales ainsi que celles en matière de gouvernance. Cette certification n'est pas une fin en soi, mais une démarche qui a permis de mettre en évidence les points à améliorer. Depuis l'annonce de l'obtention de ce label par Lombard Odier, les demandes de certifications dans le domaine de la finance ont explosé. L'objectif a donc été atteint.

Pour conclure, Patrick Odier termine avec trois recommandations adressées au monde politique. Premièrement, il faudrait s'efforcer de faire de la durabilité une norme et non une contrainte. Deuxièmement, il faudrait viser des objectifs de transparence accrue et préférer les labélisations aux contraintes étatiques. Troisièmement, en plaçant la durabilité en fonction transversale, le pouvoir politique devrait gagner en efficacité.

EN APARTÉ DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ, LE NOUVEAU GENEVOIS A PU BRIÈVEMENT INTERVIEWER PATRICK ODIER

NG Vous avez souligné l'importance de l'action des entreprises pour la durabilité. Vont-elles faire d'elles-mêmes les changements nécessaires ?

PO Les entreprises feront ces changements lorsqu'elles auront eu la démonstration que la durabilité va améliorer leur succès et non accroître leurs coûts. Dans ce cadre, l'Etat pourrait faire de la sensibilisation en communiquant sur les succès existants. Ces 25 dernières années, notre empreinte carbone a diminué malgré la croissance. C'est donc possible!

NG La Suisse peut-elle prendre des mesures seule en matière de durabilité, sans craindre la concurrence internationale ?

PO La Suisse a assuré son rôle et ses engagements internationaux, également en matière de durabilité. Elle peut participer à l'établissement de standards qui permettront d'attirer de nouveaux talents et de développer des solutions d'avenir dans les domaines prioritaires établis par les objectifs de développement durable des Nations Unies. Cela renforcera sa compétitivité.

NG Vous avez mentionné le risque que la réglementation limite l'action des entreprises en matière de durabilité. Quelles sont vos craintes ?

PO Dans ce domaine, il faut renforcer la collaboration entre tous les acteurs de la société, l'Etat y compris. Il faut mettre en place des incitations à l'amélioration, plutôt que des interdictions de mal faire. Il faut éviter l'exclusion et tenir compte du temps d'adaptation nécessaire. Les mesures étatiques devraient conduire les entreprises à s'améliorer, notamment via la transparence et la labélisation.

ATELIER 1

La gouvernance entrepreneuriale en matière de durabilité

EN CONTINUITÉ IMMÉDIATE AVEC LA CONFÉRENCE DE PATRICK ODIER, LE PREMIER ATELIER A TRAVAILLÉ SUR LA GOUVERNANCE ENTREPRENEURIALE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ. DARIUS AZARPEY, UN DES ANIMATEURS DE CET ATELIER ET CANDIDAT AU CONSEIL NATIONAL JLRG, NOUS LIVRE LES RÉSULTATS DE CETTE MATINÉE DE RÉFLEXION.



Par Darius Azarpey

Le discours de Patrick Odier en préambule au travail des membres dans les ateliers a permis de dégager un certain nombre d'axes importants pour œuvrer à la durabilité.

Au premier plan de ce discours figurait la gouvernance d'entreprise, soit « le système formé par l'ensemble des processus, réglementations, lois et institutions destinés à cadrer la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée ». C'est armés de cette notion et de ses enjeux que les participants au premier atelier « La gouvernance entrepreneuriale en matière de durabilité » ont entamé leurs échanges, encadrés par Céline Zuber-Roy, Pierre Conne et moi-même.

La méthode de travail retenue, répartie en trois étapes – une par groupe –, a attribué au premier groupe la tâche de proposer des idées liées de près ou de loin aux notions de gouvernance et de durabilité. Plus de 50 propositions ont ainsi été émises, concernant la fiscalité, la formation, les marchés publics et même le revenu de base individuel.

Ensuite, le deuxième groupe a pris connaissance de ces propositions et a eu pour tâche d'en sélectionner quelques-unes

qui lui semblaient les plus intéressantes à approfondir. Lors de cet examen, l'importance des acteurs privés dans le processus

d'application de solutions et de réformes en matière de durabilité ont été relevées par de nombreux participants. De plus, quatre thématiques ont été sélectionnées afin d'être approfondies par le dernier groupe. Il s'agissait des marchés publics, de la fiscalité, de la formation et des certifications.

Le troisième groupe a travaillé sur ces thématiques, pour aboutir à des propositions d'actions concrètes. Voici la synthèse des propositions retenues qui représentent l'aboutissement de la matinée de travail du premier atelier.

Plus de 50 propositions ont ainsi été émises, concernant la fiscalité, la formation, les marchés publics et même le revenu de base individuel.





LES MARCHÉS PUBLICS COMME OUTILS DE L'ÉVOLUTION

Le débat sur les marchés publics a pris de la hauteur en allant jusqu'à proposer de revoir le système même des marchés publics dans son intégralité, « qui tend plutôt à économiser qu'à prendre en compte le développement durable ». Toutefois, cette proposition nécessite une concrétisation au niveau national, voire international. Une seconde proposition, d'application plus locale, invite les pouvoirs adjudicateurs (canton, communes,

établissements publics...) à utiliser toute la marge de manœuvre dont ils disposent afin de prendre en compte des critères en matière de durabilité dans l'attribution de marchés publics.

UNE FISCALITÉ QUI ORIENTE EN RESTANT NEUTRE

En matière de fiscalité, un cadre très clair a été proposé : la neutralité fiscale, concernant les rentrées, mais également les charges. Ainsi, toute nouvelle taxe devrait être compensée par la baisse d'une

recette fiscale d'un montant équivalent. De manière identique, toute nouvelle subvention devrait être compensée par la diminution d'une charge d'un montant équivalent.

Toujours dans le domaine de la fiscalité, les prix des produits conformes aux critères de développement durable ont occupé les échanges. Ont suivi deux propositions qui aspirent à faire baisser lesdits prix : la création d'une taxe CO₂ pour sanctionner les produits particulièrement polluants, couplée à une réduction du taux de la TVA pour les produits respectant la durabilité.

Enfin, l'importance du principe du « pollueur payeur » a été rappelée. Dans ce sens, l'absence de taxe sur le kérosène a été dénoncée. Toutefois, une telle taxe ne pourrait voir le jour qu'au niveau international.

UNE FORMATION À LA DURABILITÉ ORIENTÉE SOLUTION

Nos jeunes bénéficient d'un bon enseignement, qui accorde déjà une place importante à la sensibilisation aux questions de durabilité. C'est sur cette constatation que la discussion sur la formation a débuté. Il a été relevé que cette sensibilisation pourrait être davantage orientée vers la pratique, afin que les jeunes puissent la mettre en action tant dans leur vie privée que dans leur future vie professionnelle.

Les acteurs privés, plus que jamais au cours de cette matinée, ont semblé avoir un rôle important à jouer également sur ce plan. Ainsi, les participants ont jugé qu'il fallait viser essentiellement les personnes actuellement

actives professionnellement pour mieux les former au développement durable. Dans ce cadre, les organisations faitières (Fédération des entreprises romandes, Chambre de commerce et d'industrie, etc.) ont évidemment un rôle de premier plan dans la mise en place de ces formations en cours d'emploi.

UNE CERTIFICATION LOCALE ADAPTÉE AUX PME

La certification B-Corp attribuée au groupe Lombard Odier et l'intervention de Patrick Odier ont évidemment servi de point de départ des échanges concernant les certifications et les labels. Les participants ont relevé que malgré l'impact positif des certificats, l'inflation des certifications peut avoir un effet négatif sur le long terme. Il s'agirait donc d'encadrer l'émission des certificats.

Dans cette optique, l'Etat pourrait éventuellement avoir un rôle à jouer, mais devrait se limiter tout au plus à des vérifications et à de la communication, sans se glisser dans la fonction d'émetteur. Éventuellement, l'Etat pourrait jouer un rôle d'incitateur pour la mise en place d'une certification adaptée aux PME, notamment en termes de bureaucratie.

Le rôle des consommateurs s'est retrouvé au centre des discussions. Ces derniers, collectivement et armés des dispositifs numériques, devraient être au centre du processus de labélisation. Pour certains participants, le consommateur devrait pouvoir noter les entreprises et les comparer. Pour d'autres, il devrait pouvoir voter et certifier.

L'atelier 1 sur la gouvernance entrepreneuriale en matière de durabilité a permis de dégager des pistes de réflexion claires. Ces quelques heures de réflexion ont ainsi permis de confirmer toute l'expertise et la légitimité du PLR en matière de gouvernance.

ATELIER 2

La politique environnementale et climatique

LE SECOND ATELIER DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ PORTAIT SUR LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE, AVEC EN TOILE DE FOND LE NOUVEAU PROGRAMME DU PLR SUISSE EN LA MATIÈRE. TARA KUIJPERS, UNE DES ANIMATRICES DE CET ATELIER ET MEMBRE DES JLRG, REVIENT SUR LES DIVERSES PROPOSITIONS ÉMISES EN LA MATIÈRE.

L'Université d'été du PLR Genève est une belle occasion de se rassembler entre membres du parti et d'échanger et réfléchir ensemble sur les sujets d'actualité. Cette année, au lieu de parler de fiscalité, d'AVS ou d'autres sujets plus traditionnellement attribués au PLR, nous avons traité trois thèmes en lien avec le développement durable. L'atelier 2, que j'ai animé avec Rolin Wavre et Bernard Wyssa, portait sur la politique climatique et environnementale. Le but était d'actualiser nos opinions, notre savoir et notre réflexion afin d'arriver avec des propositions correspondant aux valeurs du PLR, que sont l'innovation, la responsabilité individuelle et une économie libérale.



Par Tara Kuijpers



Les participants ont proposé une panoplie de pistes de réflexion, telles que la prise en compte de l’empreinte écologique dans la politique d’aménagement du territoire du canton, des normes d’habitation favorisant les constructions végétalisées ou encore une augmentation de la surface pour l’énergie photovoltaïque. Ils ont également avancé des suggestions pour la politique d’entreprise comme inciter à inclure des considérations environnementales, par exemple dans la politique d’achat de matériel ou de services, ou des critères unifiés et clairs pour calculer l’empreinte CO₂ de l’entreprise. Évidemment, le sujet d’une taxe sur les billets d’avion et/ou d’une taxe sur le kérosène est survenu. Les membres présents ont favorisé un débat sur la mobilité douce et les TPG. Une augmentation des incitations financières pour les modes de transports écologiques, telles qu’une baisse du prix des TPG ou des abonnements de train, une amélioration de la qualité des pistes cyclables et une desserte plus large par les TPG avec une cadence augmentée ont notamment été évoquées.

La discussion a aussi porté sur la mutualisation du chauffage et des systèmes de refroidissement afin de diminuer les coûts de régulation de température tant pour les entreprises que pour les écoles et les ménages, tout en améliorant l’empreinte écologique de ces derniers. Cadiom, les chauffages à distance/en réseau et Genilac constituent des solutions d’avenir, dont l’efficacité et l’efficacité sont avérées.

Le travail à domicile est suggéré comme un moyen pour diminuer le flux de véhicules en ville. Plus concrètement, les participants voudraient mettre l’accent sur des horaires de travail plus flexibles, insister sur l’utilisation de vidéo-conférences, récompenser les employés qui prennent les transports publics pour se rendre au travail, ainsi que les entreprises qui proposent le télétravail et prôner la mutualisation des parkings des entreprises.

Les idées émises lors de l’atelier 2 dénotent des besoins très variés et débordent de la ligne traditionnelle du PLR, dépassant parfois les enjeux et réalités légales, économiques ou politiques. Finalement, cela reflète bien la diversité des opinions, assez normale dans un parti qui prône le libéralisme !

Les idées émises lors de l’atelier 2 dénotent des besoins très variés et débordent de la ligne traditionnelle du PLR, dépassant parfois les enjeux et réalités légales, économiques ou politiques.



ATELIER 3

Les actions locales en matière de développement durable



Par Maxime Provini

LE PLR EST SANS CONTESTE LE PARTI DE L'ACTION. LE TROISIÈME ATELIER DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SE DEVAIT DONC DE PORTER SUR DES PROPOSITIONS D' ACTIONS LOCALES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. MAXIME PROVINI, L'UN DES ANIMATEURS DE CET ATELIER ET CANDIDAT AU CONSEIL NATIONAL JLRG, PRÉSENTE QUELQUES UNES DES NOMBREUSES PROPOSITIONS QUE LES PARTICIPANTS ONT FAITES.

Cette année, le format de l'Université d'été du PLR a quelque peu changé, avec pour thème la durabilité avec ses trois dimensions. En présence d'un invité de marque tel que Patrick Odier, on ne pouvait qu'être surpris du début à la fin.

Sylvie Jay, Alain-Dominique Mauris et moi-même avons animé avec plaisir le troisième atelier sur les actions locales. Je vous propose de découvrir ci-dessous le déroulement de cet atelier et surtout les tenants et aboutissements qui en sont ressortis.



Au terme du premier tour de notre atelier, ce ne sont pas moins de 97 propositions qui ont été faites.

L'objectif de l'atelier était clair : établir une liste d'idées et d'actions locales en matière de développement durable.

Afin de récolter un maximum de propositions de la part des participants, nous avons proposé de les répartir selon les trois domaines du développement durable : social, économique et environnemental. Sachant que les propositions peuvent concerner plusieurs domaines, voire idéalement les trois.

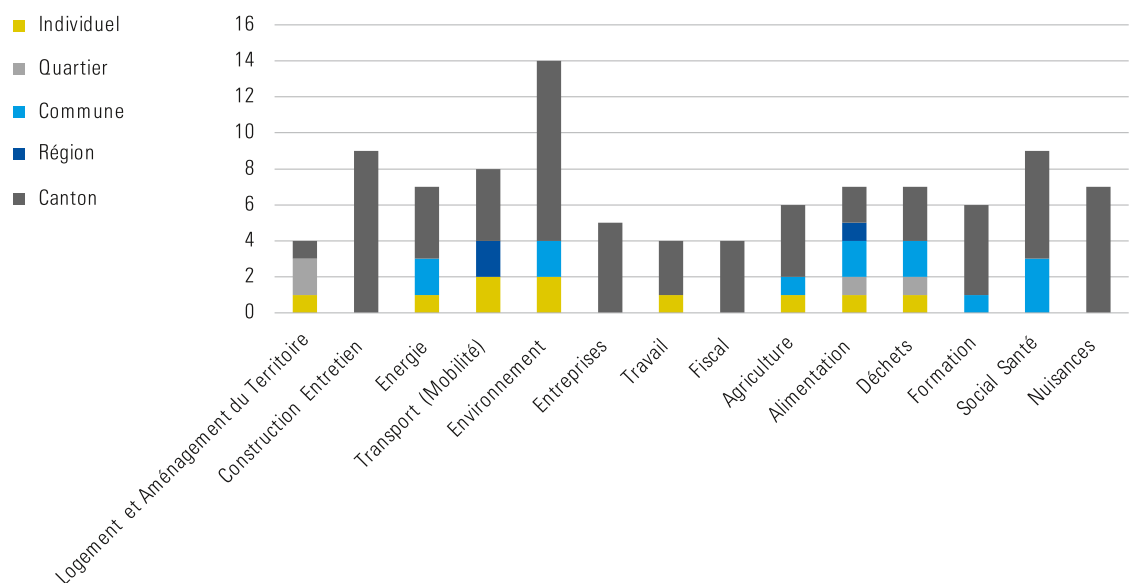
Les propositions, qui peuvent être incitatives ou obligatoires, ont ensuite été regroupées selon cinq niveaux d'applications :

- › **Individuel** : l'application des propositions relève de l'engagement responsable individuel sans impliquer d'autres intervenants.
- › **Quartier** (ou groupe d'individus) : plusieurs individus du quartier se rassemblent pour piloter le projet et veiller à son fonctionnement.
- › **Commune** : relève de l'autorité communale et du bon vouloir des élus ou d'une majorité d'entre eux dans le cadre de leurs compétences. Des ressources communales peuvent être mobilisées.
- › **Région** : implique l'engagement de plusieurs communes et éventuellement des privés rassemblés autour du projet. Ces acteurs se répartissent les moyens et les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement.
- › **Canton** : relève de l'autorité cantonale et du bon vouloir des élus ou d'une majorité d'entre eux dans le cadre de leurs compétences. Des ressources cantonales peuvent être mobilisées, ainsi qu'éventuellement des privés.

Au terme du premier tour de notre atelier, ce ne sont pas moins de 97 propositions qui ont été faites. Par souci d'accessibilité, nous avons ensuite regroupé ces propositions par thématiques. Le graphique ci-dessous vous montre un premier aperçu des tendances tant en termes de thématiques que de niveaux d'application.

Sur la base de ce graphique, plusieurs constats peuvent être faits. Le premier, c'est l'intérêt prioritaire pour les questions environnementales, suivi des domaines du social, des constructions et de la santé, avec également un intérêt pour l'« alimentaire ». Ensuite, on remarque que dans tous les domaines, les actions cantonales sont plébiscitées avec plus de 69 % des propositions, suivies par les actions communales (14 %), les actions individuelles (10 %), les actions de quartier (4 %) et enfin les actions régionales (3 %).

Suite à ces quelques chiffres, je vais maintenant me concentrer sur les propositions qui ont obtenu le plus de soutien de la part des participants pour chaque niveau d'application.



ACTIONS INDIVIDUELLES

› Co-voiturage (transport et mobilité)

Il s'agit de privilégier individuellement le co-voiturage avec des amis et des proches. C'est donc une action de proximité. Une plateforme et une application mobile avec des notes de satisfaction seraient également une mesure possible d'encouragement. Une incitation fiscale positive pourrait aussi être mise en place : la personne qui fait régulièrement du co-voiturage – et peut le prouver par exemple à travers une application ou un formulaire officiel – pourrait bénéficier de déductions fiscales supplémentaires. Des couloirs pour voitures avec plusieurs passagers, comme il en existe à l'étranger, pourraient être aménagés, tout comme des emplacements de relais pour les personnes intéressées.

› Equilibre vie privée/professionnelle (travail)

Les participants étaient en faveur d'un aménagement professionnel avec taux d'occupation en adéquation avec un mode de fonctionnement de la société plus individualiste (plusieurs occupations, horaires différents, etc.). Cette proposition engendrerait probablement une révision de la fiscalisation des individus au regard des nouveaux types d'occupation professionnelle.

ENGAGEMENTS DANS LES QUARTIERS

› Production locale (alimentation)

Les participants ont insisté sur la nécessité de la mise en valeur des productions locales. Pour ce faire, ils proposent la mise à disposition de locaux pour accueillir des marchés ou la création de centres de récolte pour le dépôt de produits types « paniers ». La question des horaires des marchés a été évoquée. Les soirs ou les samedis, à l'exemple de Carouge, les marchés contribuent aussi à la convivialité et aux échanges avec les producteurs (dégustations). Les participants proposent également la création en zone urbaine de toits végétalisés permettant la production et la récolte de produits.

Enfin, il est également noté l'importance de mieux informer les consommateurs sur la provenance des produits afin qu'ils puissent faire des choix éclairés entre les produits proposés. Sans s'opposer nécessairement aux accords de libre-échange, les individus doivent se responsabiliser et choisir ce qu'ils veulent avoir dans leur assiette.



POLITIQUE COMMUNALE

› Environnement

Les participants proposent que les communes contribuent à développer des réseaux de chauffage à distance (CAD) pour les nouvelles constructions et si possible les existantes, ainsi que des productions d'énergie communes. Les particuliers devraient être incités à participer à ces projets, en se connectant au réseau, au moyen de subventions, déductions fiscales et/ou de partenariat public et privé. Selon nos participants, l'idéal serait de mieux contrôler la production du chaud et du froid, par exemple en utilisant les rejets chauds de zones industrielles pour la production de chaleur ou en convertissant cette chaleur en production de froid.

› Éducation civique (formation)

Les communes pourraient développer des actions pour lutter contre les incivilités concernant les déchets (*littering*) ou portant sur des comportements non respectueux d'autrui (nuisances nocturnes, vandalisme, ...). Les participants proposent notamment d'encourager fortement les journées de nettoyage des forêts et espaces publics.

MESURES RÉGIONALES

› Optimisation de la gestion des déchets alimentaires et lutte contre le gaspillage (déchets)

Plusieurs propositions portaient sur la systématisation du concept de *Doggy Bag*, qui permet de prendre chez soi un plat que l'on n'a pas terminé au restaurant.

La problématique des invendus dans les magasins a également été relevée. Toutefois, ce domaine ressort principalement de la responsabilité des entreprises et une action PLR semble difficile en la matière, sans atteindre la liberté de commerce. L'exemple de certains pays qui légifèrent sur les invendus à remettre à des associations de bienfaisance pour de la distribution aux plus démunis a toutefois été donné. Il a aussi été relevé l'existence de l'application *toogoodtogo.ch* qui permet de mettre à disposition ses invendus ou nourritures qui risquent de ne pas être consommés avant leurs dates d'expiration.

POLITIQUE CANTONALE

› Environnement

Genève est le dernier canton à ne pas avoir de taxe au sac. Les participants ont eu une discussion animée sur les avantages et les inconvénients de ce système. L'expérience du canton de Vaud a notamment été citée, puisque des coûts indirects de dépollution de l'eau ou de sites ont dû être assumés suite à des comportements inadaptés de personnes voulant faire des économies face aux prix élevés des sacs.

Les participants ont également proposé de lier la fiscalité à l'environnement par la création de taxe différenciée afin de valoriser ou sanctionner des comportements en lien avec la préservation de l'environnement. Dans tous les cas, la masse globale des prélèvements (impôts et taxes) ne devrait pas augmenter.

› Education citoyenne (Formation)

Les cours d'éducation citoyenne devraient être développés à tous les échelons scolaires (lutte contre les incivilités, respect, devoirs et responsabilité individuelle). De même, des rencontres et des échanges entre les différentes générations devraient être facilités par la mise à disposition de lieux de rencontre afin d'améliorer la transmission d'expérience et de savoir.

A travers cet article, vous avez pu découvrir un certain nombre de propositions émises lors du troisième atelier, en particulier celles que les participants ont décidées de mettre en avant lors de l'atelier. Il est important de noter qu'il y a énormément d'autres propositions intéressantes qui ont été faites, mais il m'est impossible de toutes les présenter. Néanmoins, n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez obtenir l'entièreté des documents qui ont été créés suite à notre atelier.

Pour conclure, nous ne pouvons qu'être satisfaits de constater que le PLR est conscient des enjeux et, toujours dans une logique pragmatique, souhaite mettre en place bon nombre de mesures qui peuvent améliorer de façon significative notre qualité de vie et celle des futures générations.





COMMENT VOTER ?

Le 20 octobre, le premier tour de l'élection du Conseil des Etats aura lieu le même jour que l'élection du Conseil national.

Conseil national : liste no 5, vote compact

Pour le Conseil national, il suffit de glisser comme d'habitude le bulletin PLR dans l'enveloppe correspondante.

Si vous optez pour un bulletin officiel sans nom de parti, n'oubliez pas d'ajouter la mention « PLR » ou « no 5 » en haut de la liste.

Attention : chaque candidat d'une autre liste ajouté sur un bulletin PLR fait perdre une voix au parti ! Chaque ajout pénalise donc le score du parti et donc son nombre de sièges.

Conseil des Etats : liste no 3, cocher Hughes Hiltbold et Béatrice Hirsch

Pour le Conseil des Etats, il n'y a plus de listes séparées, par parti. Les noms des candidats d'une même « liste » sont simplement regroupés, sur un bulletin unique.

Vous trouverez les candidats de l'Entente sous le chiffre no 3. Il suffit de cocher les deux cases correspondant aux candidats PLR et PDC, Hughes Hiltbold et Béatrice Hirsch.

Attention : le soutien à d'autres candidats diminue nos chances de reprendre à la gauche les sièges du Conseil des Etats. Dans tous les cas, ne cochez pas plus de deux cases (correspondant au nombre de sièges), sous peine d'invalidation de votre bulletin.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES APPROCHENT À GRANDS PAS. APRÈS VOUS AVOIR PRÉSENTÉ VOS SIX CANDIDATS AU CONSEIL NATIONAL, AINSI QUE VOTRE CANDIDAT AU CONSEIL DES ETATS, LE *NOUVEAU GENEVOIS* VOUS PROPOSE DE DÉCOUVRIR LE PROGRAMME DU PLR AU TRAVERS D'ARTICLES RÉDIGÉS PAR LES CANDIDATS.

Dans ce numéro, Hugues Hiltbold met en avant les enjeux cruciaux de la prochaine législature. Christian Lüscher traite de la thématique de l'économie. Simone de Montmollin invite à voir loin et clair en matière environnementale. Cyril Aellen aborde la problématique des hausses des primes d'assurance maladie, ainsi que dans un second article, les conditions cadres permettant de vivre dignement de son activité professionnelle. Finalement, Alexandre de Senarclens présente les positions du PLR en matière de fiscalité et de mobilité.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

AVANCER

ENSEMBLE

www.plr-ge.ch

La prochaine législature sera cruciale. Avançons ensemble !

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE CET AUTOMNE DÉFINIRONT LA COMPOSITION DES CHAMBRES FÉDÉRALES POUR LES QUATRE PROCHAINES ANNÉES. HUGUES HILTPOLD, CONSEILLER NATIONAL ET CANDIDAT AU CONSEIL DES ETATS, RELÈVE LES PRINCIPAUX ENJEUX QUI ATTENDENT LA PROCHAINE LÉGISLATURE, TOUT EN SOULIGNANT L'IMPORTANCE D'UNE FORTE REPRÉSENTATION LIBÉRALE-RADICALE POUR Y RÉPONDRE.



Par Hugues Hiltbold

La législature qui s'achève, loin d'être « perdue » malgré ce que la gauche martèle, a vu la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse, de la loi sur l'intégration d'inspiration libérale-radical, le vote du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), le vote du programme de développement des routes nationales, le programme en faveur du trafic d'agglomération ou récemment le programme d'extension de l'infrastructure ferroviaire. Le droit des sociétés anonymes a été révisé et les lois sur les services financiers et sur les établissements financiers ont été votées dans le sens de notre place financière. Enfin, le premier paquet de mesures de la stratégie énergétique 2050 a été accepté largement, tout comme la réforme des entreprises lors du vote de la RFFA en mai dernier.

Deux grands chantiers n'ont toutefois pas pu être menés à terme. Et pour cause. La prévoyance vieillesse, qui a justement été refusée par le peuple, et les relations de notre pays avec l'Union européenne, dont les négociations perduraient depuis des années.

UNE RÉFORME INDISPENSABLE DES RETRAITES

Les Chambres fédérales devront rapidement engager une réforme de la prévoyance vieillesse afin que les générations futures puissent bénéficier d'une retraite comme leurs parents et leurs grands-parents avant eux. Le déficit de l'AVS estimé à 23 milliards d'ici 2030 nécessitera une harmonisation de l'âge de la retraite des hommes et des femmes à 65 ans. Celle-ci devra s'accompagner d'une flexibilité de l'âge de la retraite dès 62 ans et inciter, par l'amélioration des rentes, ceux qui veulent travailler au-delà de l'âge légal de la retraite. Parallèlement à la refonte du premier pilier, le deuxième pilier devra également être réformé, par la réduction du taux de conversion et avec la compensation du montant de la rente.

C'est dans un esprit responsable, résolument progressiste et tourné vers l'avenir que la prochaine députation libérale-radical aux Chambres fédérales s'engagera pour le bien de notre pays et de notre canton.



UN ACCORD-CADRE À RATIFIER

Décembre dernier a vu la fin des négociations avec l'Union européenne et la conclusion d'un accord-cadre institutionnel. Cet accord est crucial pour garantir un accès à long terme sur le marché intérieur de l'Union européenne. Le PLR a toujours privilégié la voie bilatérale avec l'Union européenne qui a garanti, depuis la conclusion de ces accords, la prospérité de notre pays et, partant, de notre canton. Cet accord nécessite encore des clarifications, dans le cadre du mandat de négociation, sans qu'il faille le renégocier. En particulier sur la question de la directive sur le droit des citoyens de l'UE, du respect des droits politiques suisses ou des mesures d'accompagnement sur les questions salariales pour éviter le dumping salarial et social. L'acceptation de cet accord garantira la poursuite de la voie bilatérale et un accès privilégié à nos entreprises au marché de notre partenaire commercial le plus important.

DES MESURES ENVIRONNEMENTALES À METTRE EN ŒUVRE

Le changement climatique et la diminution de la biodiversité sont des défis planétaires qui devront impérativement être traités ces prochaines années.

La ratification de la Convention de Paris sur le climat implique que la Suisse mette en œuvre, dans sa législation, des mesures qui permettent de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2030 (par rapport au niveau de 1990). Le PLR s'est engagé, dans son papier de position voté cet été, à mettre en œuvre tout une série de mesures pour parvenir à cet objectif.

La loi sur le CO₂ devra être révisée dans ce sens, dans une vision pragmatique rapidement mise en application et non uniquement dogmatique sans solutions concrètes. Il conviendra notamment de proposer au peuple une solution raisonnable qui puisse être acceptée largement, sans quoi ce seront des années perdues au détriment de notre planète et partant des générations futures. Les mesures proposées devront être axées sur l'innovation, sur la responsabilité individuelle et devront être transparentes s'agissant du prix à payer pour les citoyens.

C'est dans un esprit responsable, résolument progressiste et tourné vers l'avenir que la prochaine députation libérale-radical aux Chambres fédérales s'engagera pour le bien de notre pays et de notre canton. Avançons ensemble !

L'économie au service de l'emploi

DE TOUS LES PARTIS REPRÉSENTÉS À BERNE, LE PLR EST SANS AUCUN DOUTE CELUI QUI MILITE LE PLUS EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS.

CHRISTIAN LÜSCHER, CONSEILLER NATIONAL CANDIDAT À SA RÉÉLECTION, DÉVELOPPE LES PROPOSITIONS DU PLR POUR MAINTENIR LA PROSPÉRITÉ DE LA SUISSE.



Par Christian Lüscher

Une économie qui tourne à pleins poumons est gage de stabilité et de sécurité pour l'ensemble des citoyens de notre pays. Pour arriver à cette fin, diverses mesures doivent être envisagées, à l'interne comme dans nos relations extérieures.

DES CONDITIONS CADRES DE QUALITÉ

Il est essentiel de maintenir une formation duale qui réponde aux besoins de l'économie. Soit dit en passant, les isolationnistes à tout crin qui souhaitent limiter le marché de l'emploi à la main d'œuvre locale oublient que c'est grâce aux programmes internationaux auxquels la Suisse participe que nos universités et hautes écoles bénéficient d'un tel niveau de performance, sans oublier que de nombreux scientifiques suisses se forment à l'étranger et viennent ensuite exercer en Suisse.

La Suisse suscite l'admiration générale pour son droit du travail souple et son partenariat social engagé, plutôt que le recours à la règle étatique et à la bureaucratie. Autant dire le modèle inverse à celui proposé par la gauche...

Ce cadre étant posé, il faut répondre à la préoccupation du peuple suisse s'agissant de la priorité que le marché de l'emploi doit donner aux personnes indigènes. De toute évidence, des mesures incitatives doivent être mises en place à cet effet.

De nombreuses femmes hautement qualifiées ne reviennent pas sur le marché parce que la fiscalité des couples est pénalisante et parce que l'intérêt à faire garder ses enfants n'est pas promu. Les remèdes sont simples : taxation individuelle des époux d'une part, déductions fiscales pour frais de garde d'autre part. Le PLR est aussi attaché à la protection des salaires et à la lutte contre le dumping : les élus romands se sont systématiquement prononcés en faveur de mesures visant à renforcer les contrôles dans ce domaine.

En outre, les règles actuelles régissant le deuxième pilier pénalisent les entreprises qui veulent embaucher des seniors qui – hélas – coûtent plus cher. Le PLR s'engage à remédier à cette situation dans le cadre des travaux parlementaires qui vont débiter dans ce domaine.

La Suisse est désignée pays champion de l'innovation depuis neuf années consécutives et il faut donc encourager le bouillonnement d'idées et d'initiatives innovatrices. Le PLR propose un *visa start up* pour permettre à celles-ci de prospérer, ainsi que diverses mesures incitatives au plan fiscal.

DES RELATIONS EXTÉRIEURES ÉQUILIBRÉES

De nombreuses entreprises suisses sont actives dans des activités à très forte valeur ajoutée, ainsi que dans l'innovation. Elles ne trouvent pas toujours les perles rares sur le marché local, mais elles contribuent par leur activité à la prospérité de notre pays. Soyons-y sensibles ! En Suisse romande en particulier, le système des contingents pour les travailleurs spécialisés hors UE est beaucoup trop rigide. Par ailleurs, que dire des étudiants « hors Europe » qui viennent se former et se spécialiser en Suisse et qui n'ont ensuite pas le droit d'y travailler, faisant ainsi profiter un pays concurrent de l'investissement consenti par la Suisse ? C'est une aberration.

Enfin, dans l'intérêt bien compris de la Suisse (et non dans un exercice de gémulation que certains essaient de faire avaler à une population heureusement incrédule), il faut privilégier nos relations économiques au niveau international. Le renforcement de la voie bilatérale est prioritaire, car le PIB de la Suisse revient à plus de 40 % à l'exportation et plus de 50 % de ces exportations vont vers l'Union européenne. Il ne faut pas pour autant négliger les accords de libre-échange – la Suisse ayant réussi en première mondiale à en conclure un avec la Chine – tout en gardant une oreille attentive aux préoccupations du monde agricole ; c'est d'autant plus vrai que la Suisse a plébiscité l'inscription dans la Constitution d'une disposition sur la sécurité alimentaire. Là aussi, il faut trouver un juste équilibre entre protection de la production indigène et l'intérêt de la Suisse à être une économie ouverte.

Une économie qui tourne à pleins poumons est gage de stabilité et de sécurité pour l'ensemble des citoyens de notre pays.



GROUPE SPG-RYTZ



Un conseil immobilier global

Un réseau de compétences

GROUPE SPG-RYTZ

spg-rytz.ch

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE SA

Case postale 6255 – 1211 Genève 6
T +41 (0)58 810 30 00

RYTZ & CIE SA | NYON

Case postale 1360 – 1260 Nyon
T +41 (0)58 810 36 00

RYTZ & CIE SA | LAUSANNE

Case postale 1256 – 1001 Lausanne
T +41 (0)58 810 35 00

Environnement: voir loin et clair

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EST UN DES THÈMES MAJEURS DE CETTE CAMPAGNE ÉLECTORALE ET POUR LEQUEL LE PLR S'ENGAGE DE LONGUE DATE. L'HÉRITAGE DE MONIQUE BAUER-LAGIER, GILLES PETITPIERRE À BERNE OU CLAUDE HAEGI AU NIVEAU CANTONAL DYNAMISE TOUJOURS LES PERSONNES QUI RÉFLÉCHISSENT À L'AVENIR. SIMONE DE MONTMOLLIN, DÉPUTÉE ET CANDIDATE AU CONSEIL NATIONAL, PRÉSENTE LES ENGAGEMENTS DU PLR EN LA MATIÈRE.



Par Simone de Montmollin

La destinée de l'Homme n'est pas toute tracée. Elle est façonnée par nos choix individuels et collectifs qui, à leurs tours, se répercutent de manière attendue ou involontaire sur le monde. Scientifiques et philosophes sondent, dès le tournant de la Seconde Guerre mondiale, les conséquences à long terme de nos activités anthropiques sur l'environnement. Or l'Homme du troisième millénaire vit désormais dans une ère où ses actions se déploient à une échelle inconcevable jusqu'ici, des entrailles de la Terre à la profondeur de l'espace. Cela devrait nous conduire vers une lucidité quant à la nécessité de poser des limites. C'est tout l'enjeu d'une politique environnementale cohérente et responsable, partagée à l'échelle internationale.

MOINS D'IDÉALISME, PLUS DE PRAGMATISME

Inutile de regarder en arrière (n'en déplaise aux adeptes du Paradis perdu), nous sommes condamnés à aller de l'avant. De ce constat doit émerger une conscience environnementale dans chacune de nos décisions.

Teilhard de Chardin croyait au retour des valeurs morales, spirituelles et mystiques pour que l'Homme prenne la mesure de son rôle dans l'Univers. Je partage assez cette vision. Elle (re)place l'individu responsable au cœur du dispositif. Devenir les talentueux acteurs de cette transition environnementale exige toutefois d'être soutenus et alimentés par un élan. Il faut se donner les moyens de prendre les bonnes décisions.

› **Le PLR veut un cadre réglementaire approprié, fondé sur la transparence et la vérité des coûts environnementaux afin de pouvoir modifier nos modes de vie et nos activités économiques. Le principe du pollueur-payeur doit s'appliquer équitablement à l'échelle globale.**

PAS DE « SYNCRÉTISME ÉCOLOGIQUE »

Entre la politique d'interdits défendue à gauche et en particulier chez les Verts (dont certains peinent d'ailleurs à l'appliquer pour eux-mêmes) ou celle quasi négationniste tout à l'opposé, le PLR privilégie le pragmatisme. Réaliser des actes responsables sans se perdre en slogans à la mode, en actions symboliques ou en affrontements qui ne mènent à rien. Pour être suivie d'effets, toute décision doit répondre aux impératifs environnementaux mais aussi économiques et sociaux.

Il ne s'agit donc pas de produire une politique qui consisterait à combiner des doctrines contraires pour en faire un mélange à même de séduire le plus grand nombre. Nos propositions doivent rester cohérentes avec nos valeurs. Ainsi l'opportunité d'une nouvelle taxe sur les billets d'avion fait-elle débat à juste titre. Elle devra être évaluée au regard du réel potentiel à atteindre le but visé, à savoir protéger le climat et non enrichir l'Etat ou discriminer les classes économiquement plus faibles. Dans cette perspective, seule une taxe imposée à l'échelle internationale est

crédible (taxe sur le kérosène). Dans l'intervalle, instaurer une taxe incitative en Suisse mérite d'être étudiée. Toutefois, le Conseil fédéral pourrait déjà peser de manière plus prépondérante au sein des instances internationales dans lesquelles la Suisse est représentée pour influencer sur l'établissement de normes visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité aéronautique.

› **Le PLR veut une politique climatique durable ambitieuse mais fidèle à ses valeurs.**

AVANCER SUR LE DROIT FIL DE L'HUMILITÉ

Protéger l'environnement et le climat est un but sur lequel tout le monde s'accorde. Les mesures à mettre en œuvre font en revanche débat.

« Il est une montagne unique. Nous la gravissons les uns les autres par des sentiers différents, avec l'espoir de nous retrouver un jour au sommet, dans la Lumière, au-dessus des nuages. » Cette phrase empruntée à Théodore Monod (in *Le chercheur d'absolu*, 1997) devrait inspirer particulièrement





les esprits chagrins qui voient dans le positionnement du PLR en matière environnementale, une opportunité électorale. Ces mêmes esprits chagrins ont-ils une réponse plus légitime que celle de pouvoir fonder leurs actions sur une volonté partagée et connue de tous? Quel parti politique peut-il se targuer aujourd'hui de connaître aussi précisément l'avis de ses membres? Il n'y a pas de monopole en matière de réponses aux défis environnementaux. Seul le résultat compte.

› **Le PLR veut une politique climatique responsable, constituée d'un ensemble de mesures complémentaires et convergentes.**

DES ENJEUX CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX PRIORITAIRES

Dans sa position du 22 juin 2019, le PLR Suisse a posé les fondements d'une politique environnementale et climatique économiquement viable. Celle-ci vise en priorité la préservation des ressources et du climat. Quatre secteurs-clés sont abordés : nature/paysage ; habitat ; transport ; travail/formation. Elle est fondée sur

la responsabilité individuelle et les incitations, les restrictions n'intervenant qu'en dernier ressort. Elle compte sur les progrès induits par la recherche et l'innovation, fondés sur les connaissances scientifiques éprouvées ainsi que sur la concurrence des idées. Pour être acceptée par la population, elle mise sur la neutralité des charges pour le citoyen et l'instauration d'instruments partagés à l'échelle internationale.

› **Sur le plan climatique, nous nous engageons afin de :**

› Diminuer les émissions des gaz à effets de serre (CO₂ en particulier), en priorité dans l'habitat et les transports. Nous soutenons une transition énergétique rapide permettant d'atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris. Nous voulons encourager les développements dans l'ingénierie des bâtiments, le chauffage à distance, les énergies renouvelables, la mobilité à faibles émissions. Nous sommes favorables à une taxe incitative sur les billets d'avion pour autant qu'elle serve exclusivement à l'innovation en matière climatique (séquestration du CO₂ par exemple), à des investissements destinés à

la protection de l'environnement, le solde devant être redistribué à la population et aux entreprises.

› Diminuer la concentration en CO₂ de l'atmosphère. Nous encourageons la recherche et la promotion de technologies de rétention ou de puits de carbone.

› Adapter nos infrastructures à l'évolution climatique. Nous veillons à anticiper les aléas occasionnés par l'évolution du climat (canicule, sécheresse, inondation, gel...) dans l'environnement urbain comme agricole.

› **Sur le plan environnemental, nous nous engageons afin de :**

› Protéger les ressources. Nous veillons à ce que les mesures d'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau,

du sol et de la biodiversité soient efficaces.

› Préserver les terres cultivables. Nous luttons contre le mitage du territoire afin d'assurer une production alimentaire indigène durable et le maintien de la biodiversité.

› Favoriser une agriculture et une production alimentaire locale et durable. Nous nous engageons pour une politique agricole qui privilégie la diminution des risques liés aux modes de production (intrants) grâce à la recherche de solutions alternatives. Nous voulons des conditions de production équitables pour les produits importés, de manière à assurer une concurrence loyale.

› Améliorer le recyclage. Nous soutenons les innovations pour de nouvelles formes de recyclage à l'échelle industrielle.

“ *La liberté n'est pas la possibilité de réaliser tous ses caprices ; elle est la possibilité de participer à la définition des contraintes qui s'imposeront à tous.* ”

ALBERT JACQUARD

Stoppons la hausse des primes d'assurance maladie

LA QUALITÉ DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ EST UNE CHANCE. TOUTEFOIS, LA HAUSSE CONSTANTE DES PRIMES D'ASSURANCE MALADIE N'EST PLUS SUPPORTABLE. CYRIL AELLEN, DÉPUTÉ ET CANDIDAT AU CONSEIL NATIONAL, PROPOSE DES MESURES CONCRÈTES POUR Y REMÉDIER.



Par Cyril Aellen

DES PRIMES D'ASSURANCE INSOUTENABLE

Si les Suisses profitent d'une qualité des soins exemplaire, le coût des primes d'assurance est devenu insoutenable pour une grande partie de la population. A cela s'ajoute le fait que les Genevois peinent à comprendre l'origine de cette augmentation.

Au niveau cantonal, dans le cadre de la réforme sur la fiscalité des entreprises, le PLR a soutenu une augmentation substantielle du montant des subsides d'assurances maladie pour la classe moyenne : c'est un montant annuel de 186 millions supplémentaire qui sera alloué aux Genevois. Cette mesure constitue une aide ciblée pour faire face aux hausses des primes maladie. En revanche, elle ne résout pas la question de l'augmentation générale des coûts de la santé et ne stoppera pas l'augmentation régulière des primes depuis l'entrée en vigueur de la LaMal.

Si les Suisses profitent d'une qualité des soins exemplaires, le coût des primes d'assurance est devenu insoutenable pour une grande partie de la population.

Plusieurs facteurs sont responsables de l'envolée des coûts depuis déjà de trop nombreuses années. Il convient de responsabiliser les acteurs de la santé : patients, médecins et assureurs doivent coopérer pour maîtriser les coûts. La transparence des coûts en matière d'assurance maladie est indispensable ; la situation actuelle ne peut pas perdurer. Il faut toutefois demeurer très attentif aux qualités de notre système qui, par exemple, promeut la recherche. A ce stade et concrètement, le PLR Genève propose deux mesures.



DEUX PROPOSITIONS CONCRÈTES

Les caisses maladie ont parfois constitué, au fil du temps, des réserves supérieures au minimum imposé par la loi. Ce processus qui consiste à accumuler des réserves injustifiées et formées sur le prix des primes d'assurance maladie des citoyennes et citoyens de ce pays n'est plus acceptable. Si le PLR Genève est opposé à l'instauration d'une caisse maladie unique, il propose, en revanche, que les réserves soient mutualisées afin que les assurances maladie ne puissent plus justifier une partie de l'augmentation des primes par la constitution de réserves disproportionnées.

Aujourd'hui, beaucoup de jeunes entre 18 et 25 ans sont encore en formation et sont, par conséquent, à la charge de leurs parents. Pour ces parents, les primes d'assurances maladie de leurs

enfants représentent une charge très importante en plus des dépenses courantes. Le PLR propose donc de supprimer les primes des jeunes adultes entre 18 et 25 ans qui sont en formation et à la charge de leurs parents. La solidarité entre les générations est un élément important de notre système de santé, mais il ne peut pas conduire à une surcharge financière des familles.

Le PLR est conscient que ces mesures ne permettront pas, à elles seules, de résoudre tous les problèmes actuels, mais elles ont le mérite de répondre aux revendications légitimes de la population. Pour le surplus, les élus fédéraux du PLR devront soutenir, dans la nuance mais avec détermination, toutes les mesures qui permettront d'influencer sur une réelle réduction des coûts de la santé, tout en ayant à l'esprit que la qualité des soins reste la priorité !

Vivre dignement de son activité professionnelle



Par Cyril Aellen

CYRIL AELLEN, DÉPUTÉ ET CANDIDAT AU CONSEIL NATIONAL, RAPPELLE L'IMPORTANCE D'UNE FORMATION DE QUALITÉ POUR LA RÉUSSITE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE. IL ÉVOQUE ÉGALEMENT LES DIFFICULTÉS POUR CONCILIER CETTE VIE PROFESSIONNELLE AVEC LES CONTRAINTES DE LA VIE PRIVÉE, EN PARTICULIER POUR LES FEMMES.

Le PLR défend l'idée que chacun doit pouvoir vivre dignement de son activité professionnelle, cela jusqu'à l'âge de la retraite.

FORMATION ET RECHERCHE

La Suisse représente un pôle européen important en matière de recherche et de formation. Nos universités ainsi que nos écoles polytechniques sont parmi les meilleures au monde. Mais notre pays est aussi celui qui promeut la formation professionnelle en entreprise. Le PLR entend soutenir et développer ces deux piliers indispensables et complémentaires, qui permettent d'assurer à nos jeunes générations une formation en phase avec les besoins de notre économie.

Une formation de qualité est aussi un facteur de cohésion sociale. Pour ce faire, elle doit également s'adresser aux travailleurs du pays dont les métiers évoluent, ainsi qu'aux

personnes dont les parcours professionnels sont moins ordinaires. Le PLR défend l'idée que chacun doit pouvoir vivre dignement de son activité professionnelle, cela jusqu'à l'âge de la retraite.

Dans un monde qui évolue de plus en plus rapidement, l'investissement dans une formation de haut niveau, académique et professionnelle, est une nécessité absolue : il assure une bonne qualité de vie à la population et contribue à la prospérité du pays.



RÉGIE TOURNIER
tournier.ch

Location – Vente

Toutes opérations immobilières

Régie Tournier
4, cours de Rive
1204 Genève

T +41(0)22 318 30 70
F +41(0)22 318 30 89
E regie@tournier.ch



CONCILIATION VIE PRIVÉE ET PROFESSIONNELLE

Si une bonne formation est essentielle, elle n'est toutefois pas suffisante pour permettre à chacun de s'insérer adéquatement dans le monde professionnel. La conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle est un facteur déterminant pour faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le problème de la conciliation touche principalement les femmes et représente un des freins les plus importants à leur évolution professionnelle. Cela influence négativement leurs possibilités de carrière et péjore indûment les revenus auxquels elles sont en droit de prétendre.

Pour résoudre l'équation entre attentes individuelles, exigences du marché et caractéristiques du territoire, le PLR mise sur un ensemble de mesures complémentaires :

- › introduire un congé-paternité de deux semaines,
- › améliorer les solutions de garde et les infrastructures (prise en charge des proches dépendants, garde d'enfants, transports adaptés, co-voiturage),
- › faciliter l'aménagement du temps de travail (télétravail, flexibilité des horaires, temps partiel),
- › adapter l'organisation du travail (formation, implémentation des technologies 4.0, organisation des équipes, polyvalence).

Le PLR est convaincu que la réussite de cette conciliation est source de gain pour l'économie, mais aussi gage de meilleures conditions de vie pour les employés, leurs enfants et les personnes à charge. Le PLR défend l'idée qu'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes profitera à toutes et tous.

Le PLR est convaincu que la réussite de la conciliation vie privée et vie professionnelle est source de gain pour l'économie, mais aussi gage de meilleures conditions de vie pour les employés, leurs enfants et les personnes à charge.

Fiscalité et mobilité : le PLR croit en la liberté

ALEXANDRE DE SENARCLENS, DÉPUTÉ ET CANDIDAT AU CONSEIL NATIONAL, PRÉSENTE LES PROPOSITIONS DU PLR DANS DEUX DOMAINES ESSENTIELS : LA FISCALITÉ ET LA MOBILITÉ.



Par Alexandre de Senarclens

FISCALITÉ ET LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE

Le PLR croit en la liberté. Dans le domaine économique, cela veut dire que l'Etat doit apporter toutes les conditions pour que l'individu puisse s'épanouir et entreprendre. Pour nous, une économie souple et libérale est la seule propice à la création d'emplois et à la prospérité de notre pays. A ce titre, le PLR se bat pour supprimer les tracasseries bureaucratiques et favoriser une fiscalité compétitive permettant d'attirer de nouveaux talents. Notre droit du travail souple et simple, de même que le partenariat social, doivent être préservés des assauts de la gauche qui prône systématiquement l'interventionnisme étatique.

Pour améliorer la situation des femmes et des « seniors » sur le marché de l'emploi et favoriser l'employabilité locale, les incitations fiscales (déductions de frais de garde, révision du 2^e pilier) doivent être encouragées.

La Suisse est l'un des pays les mieux classés de la planète en termes de formation, de recherche et d'innovation. Une formation efficace garantit d'ailleurs le recours au marché local de l'emploi et assure ainsi la cohésion de notre société.

Si nous rejetons l'adhésion à l'Union européenne, la voie bilatérale constitue une des conditions du succès de notre économie. Il faut à la fois permettre à notre économie d'accéder au marché européen et protéger les salaires des employés suisses en luttant sans relâche contre le dumping salarial et en instaurant le principe « à travail identique dans le même lieu, salaire égal ».

Grâce à la victoire de la réforme de la fiscalité « RFFA », dont le PLR est l'un des principaux initiateurs, nous disposons d'une fiscalité compétitive sur le long terme pour nos entrepreneurs et nos emplois. Dans ce

domaine, il reste encore à rendre notre pays compétitif pour les entreprises innovantes en limitant la charge fiscale des participations des employés des *start-ups* et ainsi attirer et conserver les meilleurs talents.

Le PLR se bat pour un taux bas d'imposition. Pour que la Suisse demeure un pays qui valorise le travail et l'investissement, toute nouvelle taxe devra impérativement être compensée par une baisse de recette d'un montant équivalent. Nous ne souhaitons pas d'une augmentation de la charge fiscale globale des contribuables, et restons fermement attachés à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, en particulier de celui de la classe moyenne.

La TVA doit être simplifiée avec un taux unique à 6% pour éviter des lourdeurs administratives.

Enfin, *last but not least*, le parti défend également l'imposition individuelle pour éliminer la discrimination fiscale dont souffrent les couples mariés.

Le PLR croit en la liberté. Dans le domaine économique, cela veut dire que l'Etat doit apporter toutes les conditions pour que l'individu puisse s'épanouir et entreprendre.

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Le PLR croit en la liberté. En matière de mobilité, cela signifie améliorer la fluidité des divers modes de transports. Des infrastructures ferroviaires et routières de qualité sont essentielles pour la Suisse. Il convient de continuer et renforcer nos investissements pour des réseaux de rails et de routes efficaces afin de limiter les bouchons, sources de pollution et de perte de temps. Il faut supprimer les goulets d'étranglement grâce à l'augmentation de la capacité et une densification de l'offre.

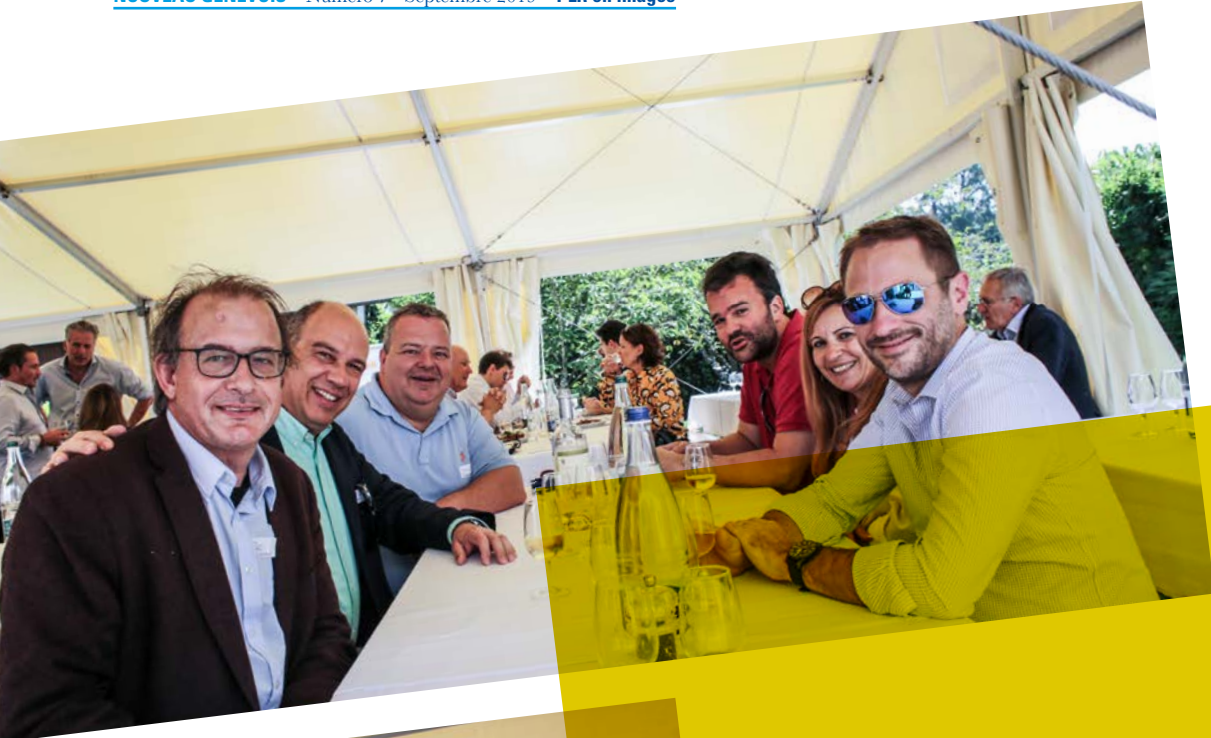
Le PLR défend en particulier un renforcement du transport de marchandises par le rail pour fluidifier le trafic et lutter contre les émissions de CO₂. Aussi, le PLR veut encourager une mobilité générant peu d'émissions polluantes en adaptant les infrastructures (bornes de recharge, stations-service à hydrogène, etc.) et l'amélioration du trafic au moyen d'applications numériques (système intelligent de guidage du trafic, information en temps réel sur les embouteillages, etc.).

A Genève, le PLR souhaite accélérer la réalisation de l'extension de l'autoroute de contournement et le bouclage autoroutier avec la Grande Traversée du Lac, en s'appuyant sur l'initiative populaire PLR plébiscitée par le peuple à 63 % en juin 2016.

Le PLR se réjouit de la mise en service imminente du Léman Express et soutient les mesures d'accompagnement du nouveau réseau qui vont améliorer la mobilité, réduire le trafic pendulaire et améliorer la qualité de l'air de toute la région. Par ailleurs, le PLR est favorable à l'extension souterraine de la gare Cornavin qui arrive à saturation.







Université d'été



Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international
Déménagement d'entreprises
Stockage et garde-meubles
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

BALESTRAFIC

www.balestrafic.ch

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00